



Paris le 3 novembre 2020.

Madame, Monsieur l'Associé-coopérateur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la

COOPERATIVE FRANCAISE DE L'AQUACULTURE

Qui se tiendra le mardi 24 novembre 2020 à 10h00 en nos bureaux, 57 rue Letort - 75018 Paris.

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport du Conseil d'Administration. Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes. Examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 juin 2020 ;
2. Quitus à Madame et Messieurs les Administrateurs ;
3. Examen et approbation des conventions réglementées (art. L.225-38 du Code de Commerce);
4. Affectation des résultats ;
5. Nomination ou renouvellement du mandat d'Administrateurs.
- Les Associés-coopérateurs qui désirent faire acte de candidature, sont priés d'adresser leur candidature, 10 jours francs à l'avance, par lettre recommandée avec A.R ;
6. Présentation des nouveaux associés coopérateurs et des démissions ;
7. Constatation du montant du capital social à la fin du dernier exercice ;
8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;
9. Questions diverses.

Les Associés-coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance au Siège de la Coopérative des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que du Compte de résultat, du Bilan dudit exercice, et du texte des résolutions pendant les quinze jours précédant l'Assemblée Générale.

Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint à l'Assemblée du 24 novembre 2020, le Conseil décide d'ores et déjà qu'une nouvelle Assemblée Générale ordinaire, se tiendra le:

Mardi 8 décembre 2020 à 10 h 00 avec le même objet.

Veillez agréer, Madame, Monsieur l'Associé-coopérateur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président Dominique DUVAL.

Par soucis d'organisation, nous vous prions de bien vouloir prévenir de votre présence :

Je soussigné(e) _____

Aquaculteur à _____

- Assistera
- N'assistera pas (Pouvoir à remplir page suivante)

A l'assemblée Générale ordinaire du 24 novembre 2020

SIGNATURE

**COOPERATIVE FRANCAISE DE L'AQUACULTURE
POUVOIR DONNE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2020**

Je soussigné(e) _____

Numéro de compte (ou aquaculteur à) _____

Donne pouvoir à _____

Ou à défaut à _____

- de me représenter à l'Assemblée générale ordinaire de la COFA qui se réunira au siège social sis 57, rue Letort – 75018 Paris, le mardi 24 novembre 2020 à 10 h 00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Rapport du Conseil d'Administration – Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux Comptes – examen et approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 30 juin 2020 ;
 2. Quitus à Madame et Messieurs les Administrateurs ;
 3. Examen et approbation des conventions réglementées (articles L.225-38 du Code de Commerce);
 4. Affectation des résultats ;
 5. Nomination ou renouvellement du mandat d'Administrateurs ;
 6. Présentation des nouveaux associés coopérateurs et des démissions ;
 7. Constatation du montant du capital social à la fin du dernier exercice ;
 8. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités ;
 9. Questions diverses.
- de prendre connaissance de tous documents et renseignements, assister à la réunion de l'Assemblée et à celle qui pourrait avoir lieu ultérieurement et délibérerait sur le même ordre du jour, d'émettre tous votes, signer tous les actes et pièces, et plus généralement faire le nécessaire.

Fait à

Le

(Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »)